

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 mars 2024

IX. Approbation du contrat interne d'objectifs et de moyens (CIOM) de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques (2023-2027)

Le contrat interne d'Objectifs et de moyen (CIOM) est un outil au service du pilotage et de la stratégie de l'université.

Le CIOM permet d'inscrire les actions de la composante dans la stratégie de l'Université tout en respectant ses spécificités. Il permet d'appréhender ses projets et les moyens pour les accompagner.

Il comporte trois parties : la première reprend les axes stratégiques du projet de l'université d'Orléans. La seconde partie est consacrée à l'état des lieux de la composante. La troisième est consacrée aux projets de la composante et à leur suivi. Celui-ci est réalisé tous les deux ans.

Le CIOM 2023-2027 de l'UFR Sciences et techniques figure en annexe.

Le Conseil d'administration approuve le contrat interne d'objectifs et de moyens (CIOM) de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques (2023-2027).

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	36

Quorum :	atteint
Membres présents :	20
Membres représentés :	5
Total :	25

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	25
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 20/03/2024

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Contrat Interne d'Objectifs et de Moyens (CIOM) 2023-2027

Entre l'université d'Orléans (Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel)
Représentée par Éric BLOND, Président

Et

L'UFR Sciences et techniques (ST)
Représentée par Stéphane PALLU, Directeur de l'UFR ST

	Date
Approbation du document initial en Conseil de Composante	
Approbation du document initial en Conseil d'Administration	
Approbation de la 1 ^{ère} révision en Conseil de Composante	
Approbation de la 1 ^{ère} révision en Conseil d'Administration	

Sommaire

Sommaire	2
Présentation générale	3
PARTIE 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES	4
1.1 OBJECTIFS GENERAUX DE L'ETABLISSEMENT	4
1.2 AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2028	5
Axe 1 : Une université Régionale, de dimension Européenne	5
Axe 2 : Une université pluridisciplinaire, avec Santé.....	6
Axe 3 : Innovation pédagogique, Numérique et Data : les fils conducteurs	6
Axe 4 : Le patrimoine, un enjeu majeur	7
Axe 5 : La culture Qualité et la professionnalisation du Pilotage	7
Axe 6 : Animation Formation / Recherche : le modèle des Pôles.....	7
Axe 7 : Une politique de Site volontariste	8
PARTIE 2 : ETAT DES LIEUX DE LA COMPOSANTE	9
2.1 Actions de formation	9
2.2 Bilan des moyens attribués.....	19
2.3 Les heures d'enseignement.....	21
2.4 Masse Salariale.....	22
2.5 Analyse des coûts.....	23
2.6 Patrimoine	24
2.7 Indicateurs	25
PARTIE 3 : PROJET(S) DE LA COMPOSANTE	26
3.1 Bilan des projets 2018-2022 inscrits au CIOM	26
3.2 Présentation des nouveaux projets.....	28
3.3 Présentation de la nouvelle offre de formation	31

Présentation générale

Le Contrat Interne d'Objectif et de Moyen (CIOM) est un outil au service du pilotage et de la stratégie de l'université. L'établissement y définit ses objectifs pluriannuels et les décline en concertation avec la composante. Le CIOM précise les relations entre les composantes et la direction de l'établissement dans un esprit de subsidiarité, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, ainsi que des statuts de l'établissement. Le CIOM présente également le socle commun des règles de fonctionnement des composantes, tout en veillant au respect de leurs spécificités.

Un contrat pour un meilleur pilotage

Le CIOM est un levier supplémentaire pour impulser une dynamique d'établissement, partagée par l'ensemble des composantes, afin de renforcer l'attractivité et le rayonnement de notre université.

Le passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) conduit l'université d'Orléans à adapter son pilotage et sa gouvernance à de nouveaux modes de gestion. Elle se dote progressivement d'outils indispensables pour la maîtrise de ses activités principales de recherche et de formation. A ce titre, le CIOM assure le suivi de la réalisation de ses objectifs et la soutenabilité des projets et actions entrepris.

Ainsi le CIOM permet, d'une part, d'inscrire les actions des composantes dans la dynamique de la stratégie d'établissement tout en respectant leurs spécificités et, d'autre part, d'appréhender leurs projets et les moyens pour les accompagner. Il propose par ailleurs un état des lieux et une partie spécifique concernant les moyens alloués pour accompagner la mise en œuvre de leurs projets, inscrits dans le cadre des objectifs stratégiques de l'établissement.

Calendrier et modalités

Le CIOM est un outil au service du dialogue interne de l'établissement qui doit servir de base de travail pour préparer les dialogues de gestion, les campagnes d'emploi.... Le CIOM est pluriannuel et sa temporalité correspond idéalement au contrat quinquennal d'établissement. Il fait l'objet d'ajustements tous les deux ans après une évaluation régulière de sa mise en œuvre effective ou dans l'hypothèse de variations contextuelles ayant un impact fort sur le fonctionnement de l'Université et/ou de sa composante dans la réalisation de ses missions.

La direction de chaque composante coconstruit son CIOM avec l'équipe de gouvernance en accord avec la politique de l'établissement. Elle organise le dialogue au sein de sa composante afin d'associer aux engagements contractés les structures de formation et les unités de recherche concernées. Le contrat est étudié en Conseil de composante qui l'adopte. Ce dernier valide ainsi les grandes orientations stratégiques et budgétaires pour les années à venir. Les termes du contrat engagent l'ensemble de la composante dans son fonctionnement.

Le calendrier général d'élaboration des CIOMs de l'établissement fixe une échéance commune à sa rédaction à toutes les composantes. Les CIOMs doivent détailler la façon dont chaque composante s'approprie les stratégies et objectifs de l'établissement dans la construction de ses propres projets. Ainsi, à terme, le CIOM doit définir des objectifs, des indicateurs, et des échéances ainsi que les conditions nécessaires et les prérequis indispensables à la réalisation de ces objectifs.

Présentation du document

Ce document comporte trois parties.

La **première partie** précise les objectifs généraux de l'établissement et l'esprit dans lequel le CIOM doit se construire. Elle reprend également les axes stratégiques du projet d'établissement.

Pour rappel, les problématiques relatives aux orientations stratégiques à mener dans le champ de la recherche, ainsi que les discussions à mener sur les moyens dédiés à ces aspects, ne sont pas inclus dans le cadre du CIOM de la composante, mais traités dans le cadre des CIOMs des Laboratoires.

La **seconde partie** est consacrée à l'état des lieux de la composante.

La **troisième partie** est consacrée à ses projets et à leur suivi. Cette partie doit s'enrichir jusqu'à la signature du CIOM et être mise à jour tous les deux ans.

D'autres éléments présentés dans ce document permettent d'éclairer les responsabilités respectives des composantes, des services centraux et des services communs ; il présente les pistes d'amélioration collective en phase avec le processus de réorganisation et de qualité amorcé. Aussi ces éléments sont susceptibles d'évoluer périodiquement, au fur et à mesure de l'avancement des projets et à l'apparition de sujets nécessitant des clarifications complémentaires.

PARTIE 1 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La première section de cette partie présente les objectifs généraux de l'établissement et l'esprit dans lequel le CIOM doit se construire. La seconde section présente les axes stratégiques du projet d'établissement 2024-2028.

1.1 OBJECTIFS GENERAUX DE L'ETABLISSEMENT

Le CIOM précise les éléments de politique générale et de la stratégie de l'établissement ayant un impact sur les composantes afin de garantir une plus grande transparence et des projections pluriannuelles.

Une gouvernance renouvelée suppose une plus grande **transparence** des informations, une répartition des compétences précisée et le respect de procédures clarifiées. Cette exigence doit se traduire notamment par les pratiques suivantes :

- Chaque composante présente son CIOM à son Conseil qui l'adopte pour une durée de 4 ans. En cas de révision, le document est de nouveau soumis au conseil.
- De façon générale, il appartient à chaque composante d'informer l'ensemble de ses personnels de l'ordre du jour de ses Conseils au minimum une semaine avant leur tenue. Elle met à leur disposition un relevé de décision et le compte-rendu des débats qui s'y tiennent. Ces éléments sont disponibles sur le site intranet de l'université.

Dans le cadre du Conseil de composante réuni en formation restreinte, la ventilation interne des moyens en termes de postes d'enseignants et de BIATSS est examinée, au regard des axes de développement prévus en termes de disciplines et de compétences. Dans le cadre de la campagne d'emplois des enseignants, enseignants-chercheurs, les demandes de postes sont présentées en conseil de composantes au même titre que les postes publiés et pourvus.

- Il appartient à la direction de la composante de préparer et de soumettre à son conseil son projet de répartition des moyens financiers.
- Chaque composante établit un organigramme fonctionnel tenu à jour, dans le respect de la législation en vigueur. L'organigramme est mis en ligne sur l'intranet de l'université.
- Chaque composante s'inscrit dans une stratégie volontariste d'échanges de bonnes pratiques, de services et de moyens avec les autres composantes et les services centraux. Ce sera notamment le cas pour le développement des ressources propres et l'essor des partenariats.

1.2 AXES STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2028

L'université d'Orléans (UO) est un établissement pluridisciplinaire, avec Santé qui comporte 11 composantes dont huit dotées d'un statut dérogatoire : quatre IUT (Orléans, Châteauroux-Issoudun, Chartres, Bourges), une école d'ingénieur interne Polytech, un observatoire des sciences de l'univers (OSUC), un INSPE et une école universitaire de Kinésithérapie (soutenue financièrement par la région). A cela s'ajoutent 3 Unités de Formation et de Recherche: Droit, Economie, Gestion (DEG) ; Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) ; Sciences et Techniques (ST).

L'université d'Orléans est le seul établissement d'enseignement supérieur et de recherche présent sur les 6 départements de la région Centre - Val de Loire. Sa présence sur 14 sites dans 7 villes (Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Blois, Tours-Fondettes) constitue une force, qui lui permet de déployer sur l'ensemble du territoire régional des formations et une recherche adaptée à la diversité des besoins. Toutefois, cette implantation territoriale est également une source de contraintes organisationnelles et financières majeures, par exemple lorsqu'il s'agit d'installer la fibre entre l'ensemble des sites, distants parfois de plus de 200 km.

Dans le paysage de l'ESR national, l'UO est un établissement régional de taille moyenne (18 400 étudiants, 2 000 personnels) avec un rayonnement international en recherche, confirmé par sa présence dans le classement thématique de Shanghai entre les rangs 100 et 500 pour 5 disciplines (Géosciences, Mathématiques, Economie, Matériaux, Chimie) et sa présence régulière dans les rangs 800 à 900 du classement général. La nomination en 2022 de 3 collègues pour l'ERC (2 de l'UO et 1 du CNRS dans un laboratoire mixte) et de 3 autres pour l'IUF séniors conforte cette visibilité croissante de la recherche réalisée au sein de l'université.

L'objectif à 2030 est une transformation profonde de l'université d'Orléans ainsi qu'un changement notable de son image afin que celle-ci rende parfaitement compte du dynamisme et du potentiel de croissance de l'établissement pour en améliorer l'attractivité. L'UO réunit aujourd'hui trois atouts : un ancrage régional en formation, l'appartenance à une alliance européenne (ATHENA) et une reconnaissance internationale en recherche. Ces trois dimensions constituent un potentiel unique qu'il convient de transformer en une signature différenciante. Cette transformation s'articulera autour des axes stratégiques suivants.

Axe 1 : Une université Régionale, de dimension Européenne

L'UO est forte de son ancrage régional qui doit être revendiqué, renforcé et cultivé, au service des besoins du territoire en formation et en valorisation de la recherche. Cette approche présidera à l'évolution de sa carte des formations de premier cycle et se traduira par une politique de développement des « Campus de Proximité », bien identifiés dans chacune des 7 villes d'implantation de l'université. Chaque campus cultivera une différenciation locale dans sa dimension vie étudiante (associative, SCD, SSU, etc.) et par son offre de formation en lien avec les politiques locales et les besoins des territoires. Cette offre de formation de proximité permettra de mieux accompagner les étudiants dans un parcours de réussite. Elle doit aussi leur donner des possibilités d'ouverture à l'international tout en participant à l'attractivité de la région à travers l'accueil d'étudiants venant d'autres régions de France et d'ailleurs.

L'université participera en même temps activement au sein de l'alliance ATHENA à l'installation de cette université Européenne, avec ses 8 partenaires. Cela se traduira par une offre de formations

Européennes (Master, Doctorat), par l'essor des mobilités des étudiants (dès le niveau L2) et des personnels (Enseignants, Enseignants-Chercheurs et BIATSS) au sein de l'alliance ATHENA.

L'objectif est de développer un modèle original, combinant un très fort ancrage territorial et une multiculturalité européenne dès le premier cycle, permettant à la fois le développement de l'université dans son écosystème local et son ouverture sur le monde, au service de ses étudiants.

Sur le plan de la recherche, la stratégie visera à multiplier les programmes européens entre les laboratoires de l'alliance ATHENA, en impliquant les partenaires historiques de l'UO que sont le CNRS, le BRGM et l'INRAE. Ces projets, renforcés par une mobilité accrue des personnels, permettront à terme d'installer des pôles de recherche à l'échelle de l'alliance. Ils donneront une visibilité en recherche à cette université européenne, et conforteront la position internationale des laboratoires de l'université.

Cet objectif global d'université régionale de dimension européenne guidera alors l'ensemble de la politique de l'UO et ses actions. Cet objectif qui rend compte du dynamisme et du potentiel de croissance de l'établissement renforcera son attractivité et lui permettra d'être fière de sa reconnaissance régionale pour son action en faveur de ses territoires, pleinement multiculturelle par son intégration réussie au sein de l'université européenne ATHENA, visible à l'international par l'excellence de sa recherche.

Axe 2 : Une université pluridisciplinaire, avec Santé

Le caractère pluridisciplinaire de l'UO sera renforcé par la refonte de l'UFR Sciences, la création du campus Madeleine dédié à l'école de la Data dans les métiers du droit, de l'économie et de la gestion, et une approche transdisciplinaire de la recherche en SHS.

Aujourd'hui, l'université d'Orléans est un établissement pluridisciplinaire sans santé. A Horizon 2030, l'objectif est de la positionner dans le paysage national de la Santé. Cela passe par la création d'une faculté de médecine, l'universitarisation du CHRO et le développement d'activités de recherche communes entre l'hôpital et l'université d'Orléans. L'ouverture à la santé ne se réduira pas à la médecine mais intégrera un pôle Rééducation, Réadaptation, Motricité/Sport qui accueillera les formations paramédicales du domaine (Ecole de Kiné, Pédicure Podologue, Psychomotricien, ...), ainsi que les formations de STAPS (notamment la partie APAS) ; formations qui seront adossées à un laboratoire à forte dominante sciences de la rééducation et de la réadaptation.

Ces deux pôles (Etudes médicales / Rééducation réadaptation sport) ont vocation à couvrir l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, à travers l'implantation des PASS/LAS sur l'ensemble des sites, une répartition régionale des internes, et également avec le positionnement géographique des stages des kinésithérapeutes, pédicure-podologues. A la jonction de ces deux pôles sera positionnée la médecine de réadaptation, discipline essentielle pour faire face au vieillissement de la population. L'université d'Orléans réunira en effet en 2030 les compétences pour devenir leader dans cette discipline.

Axe 3 : Innovation pédagogique, Numérique et Data : les fils conducteurs

L'expérience et le savoir-faire dans le domaine du numérique (au service de la transformation des métiers), de la Data (notamment le big data et l'IA au service des métiers) et de l'innovation pédagogique (à travers l'apprentissage par la pratique) seront mises au profit de l'établissement en matière de pédagogie, de recherche et d'organisation.

Le numérique comme outil de la transformation des métiers est l'élément fédérateur de l'université européenne Athéna, qui orientera la construction de la nouvelle offre de formation de l'UO, vers plus de modularité et d'ouverture vers nos universités partenaires. Cela requiert la généralisation de l'approche par micro-crédits et une politique d'enseignement en langue anglaise pour les masters notamment. Cette transformation des pratiques pédagogiques, au service des étudiants, sera déployée sur l'ensemble des sites et dans toutes les formations d'ici à 2030.

Axe 4 : Le patrimoine, un enjeu majeur

La stratégie patrimoniale de l'établissement devra intégrer les besoins de transformation de l'université (Faculté de Médecine, pôle réadaptation, ...) et des défis de la transition énergétique et écologique. La maîtrise des coûts immobiliers est de plus un impératif majeur pour renforcer les marges de manœuvres. La politique menée sera celle de la rationalisation des surfaces, de la fiabilisation du suivi et de l'entretien, et de la réduction des consommations. L'ensemble des opérations inscrites au schéma directeur (Campus Madeleine, Pôle pédagogique, clinique pédagogique, ...) sera mené dans le respect de ces impératifs. Un travail préparatoire sera engagé pour envisager la dévolution du patrimoine après 2030.

Axe 5 : La culture Qualité et la professionnalisation du Pilotage

La mise en place de l'autonomie des universités a offert de nouvelles potentialités mais aussi révélé un certain nombre de limites. Cette transformation en profondeur représente un véritable changement de paradigme et de culture pour tous. Son appropriation, depuis le passage aux RCE, n'est pas encore complète à l'UO et il convient de finaliser le passage aux RCE.

Pour allouer ses ressources au mieux de ses priorités, l'UO doit développer un pilotage approprié à travers une vision consolidée par mission, action et structure qui permettra de mieux préparer les arbitrages nécessaires. L'optimisation des ressources passe aussi par :

- la responsabilisation des acteurs. Le dialogue de gestion doit tendre vers la prise en compte des coûts complets. Les décisions opérationnelles doivent à la fois intégrer une vision pluriannuelle et être restituées aux niveaux les plus pertinents dans un équilibre central/local qui favorise l'appropriation des enjeux au plus près de la mise en œuvre ;
- la diversification des ressources à travers la formation continue, l'apprentissage, le développement de chaires partenariales, la recherche de mécénat, ou encore par le développement d'activités nouvelles et par la valorisation du patrimoine immobilier ;
- la révision de l'organisation de l'établissement et des fonctions support qui doit être menée en concertation avec les équipes et les personnels pour accroître l'efficacité des processus et identifier les mutualisations pouvant participer à une amélioration de la qualité du service rendu.

La mise en place d'un SI pilotage et le développement d'une véritable culture qualité seront des éléments forts de la transformation interne de l'université d'Orléans. Ce changement sera accompagné d'une réorganisation des services, de l'évolution du lien composantes / services pour diminuer la dimension facultaire de l'université, en renforçant le rôle des services centraux dans une vision privilégiant nettement la subsidiarité.

Axe 6 : Animation Formation / Recherche : le modèle des Pôles.

Le projet du PIA4 ExcellenceS Minerve propose l'installation de pôles Recherche et Formation constitués de plusieurs composantes et laboratoires. L'animation commune Formation/Recherche de ces pôles permettra d'une part une meilleure immersion des étudiants au sein des laboratoires, et d'autre part une meilleure prise en compte des aspects Recherche dans les formations. Ce modèle, conçu dans le cadre de Minerve pour le pôle Sciences et le pôle Rééducation/Réadaptation/Sport sera diffusé ans l'ensemble de l'université.

Axe 7 : Une politique de Site volontariste

Les personnels et les moyens des établissements ESR de la région Centre-Val de Loire - avec plus de 50 000 étudiants - représentent moins de 2% des forces nationales en recherche et en formation, quand l'Université Paris-Saclay en représente 13%, avec seulement 48 000 étudiants. Cela illustre la nécessité de renforcer la coordination des établissements à l'échelle de la région Centre-Val de Loire pour assurer une attractivité et une visibilité à la hauteur des attentes du territoire et de ses étudiants. Par ailleurs, l'ampleur des défis sociétaux (vie étudiante, transition écologique) ne peut être traitée qu'à l'échelle de la région. L'université d'Orléans travaillera donc à une politique de site audacieuse, en concertation étroite avec ses partenaires régionaux, notamment l'Université de Tours, l'INSA CVL, le BRGM, l'INRAE, les CHU d'Orléans et de Tours.

A l'opposé de l'approche très verticale des années 2012-2019, l'université d'Orléans portera une approche de terrain, s'appuyant sur les besoins des étudiants et des chercheurs, pour en déduire la structure de collaboration la plus appropriée, afin d'assurer la réussite des projets communs à l'ensemble des partenaires de la région.

Les priorités suivantes sont d'ores et déjà identifiées :

- Porter à une échelle régionale un schéma directeur de la vie étudiante (dont SSU, SCD, ...) par ville et non par établissement ;
- Mutualiser les infrastructures et les outils numériques (SI, Data Centre, Méso-centre de Calcul, etc.)
- Développer une politique régionale de la Santé, tant en formation qu'en recherche ;
- Travailler la cohérence de l'offre de formation à l'échelle régionale.

La présence de l'UO dans les 6 départements au sein des 7 villes dont Tours (UT, UO), Blois (INSA, UO, UT) ou encore Bourges (UO, INSA) lui confère un rôle central dans la politique de site. En effet, elle est déjà partenaire de tous les établissements ESR et des principales collectivités locales de la région (départements, agglos, métropoles, région). Cette connaissance fine des acteurs et de leurs besoins lui permet d'être moteur aussi bien en termes de portage, de propositions que de mise en œuvre des projets.

PARTIE 2 : ETAT DES LIEUX DE LA COMPOSANTE

2.1 Actions de formation

2.1.1 Le nombre d'étudiants

Tableau 1 : Evolution du nombre d'étudiants par niveau (HORS CPGE)

Année universitaire N-1/N :	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
L1	728	687	579	574	597
L1 Portail	991	1 021	1 320	1 393	1 204
L1 LAS				49	73
L1 PASS ⁽¹⁾					93
L2	801	895	1 136	1 029	947
L2 LAS				45	62
L3	938	836	984	1 111	981
L3 LAS				5	24
LP	48	34	43	31	0
M1	379	412	419	427	405
M2	291	325	392	364	355
Préparation aux concours d'enseignement	14	7	3	12	11
ERASMUS	21	6	19	1	2
Autres formations :	<u>6</u>	<u>9</u>	<u>13</u>	<u>35</u>	<u>12</u>
DU Performance sportive	6	0	13	21	12
DU Shiatsu	-	9	-	14	-
TOTAL	4 217	4 232	4 908	5 076	4 766
Pour information : ERASMUS entrant (arrivée avant 15/01)	21	6	19	1	2

Source : Remontées SISE au 15 janvier de l'année N, inscriptions administratives principales hors CPGE, doctorat et auditeurs libres ; Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), [Documents annuels](#) mis à disposition sur l'intranet

(1) Les effectifs de la licence PASS ne sont pas intégrés dans les effectifs du MESR lors de la remontée SISE des effectifs en 2022/2023. Ils sont comptabilisés à l'université de Tours.

Pour information ERASMUS sortants (Source : UFR-ST) :

2021-2022 : 6 étudiants en mobilité d'études

2022-2023 : 6 étudiants en mobilité d'études + 1 étudiant parti hors Europe

Tableau 1bis : Evolution du nombre d'étudiants par niveau et libellé de formation LAS/PASS/Portail au sein du département de formation médicale

Année universitaire N-1/N :	Composantes et site géographique	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Licence 1ère année LAS ↓		2	67	100
L1 Droit Licence Accès Santé (LAS)	UFR DEG-Bourges	2	18	15
L1 Economie et Gestion Accès Santé (LAS)	UFR DEG-Châteauroux	-	-	12
L1 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	23	46
L1 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Bourges	-	26	27

Licence 1ère année Portail⁽¹⁾ ↓		209	158	191
Portail Sciences 16 Sciences de la Vie-Chimie-Santé		127	112	145
Portail Sciences 17 Mathématiques-Physique-Santé		57	33	32
Portail Sciences 18 Mathématiques-Informatique-Santé		25	13	14

Licence 2ème année LAS ↓		0	45	65
L2 Droit Licence Accès Santé (LAS)	UFR DEG-Bourges	-	-	3
L2 Sciences de la Vie - Santé	UFR ST-Orléans	-	34	51
L2 Chimie - Santé	UFR ST-Orléans	-	4	2
L2 Mathématiques - Santé	UFR ST-Orléans	-	3	4
L2 Physique - Santé	UFR ST-Orléans	-	4	5

Licence 3ème année LAS ↓		0	5	25
L3 Sciences de la Vie - Santé	UFR ST-Orléans	-	5	17
L3 Chimie - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	6
L3 Physique - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	1
L3 Informatique - Santé	UFR ST-Orléans	-	-	1

Licence 1ère année PASS⁽²⁾		0	0	93
L1 Chimie - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	13
L1 Droit - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	15
L1 Economie - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	14
L1 Mathématiques - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	12
L1 Physique - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	12
L1 Science de la Vie - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	14
L1 STAPS - parcours PASS	UFR ST-Orléans	-	-	13

Total FDM		211	275	474
FDM : Hors UFR DEG		209	257	444

Source : Remontées SISE au 15 janvier de l'année N, inscriptions administratives principales hors CPGE, doctorat et auditeurs libres ; Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), [Documents annuels](#) mis à disposition sur l'intranet

(1) En fin d'année universitaire, les étudiants inscrits s'orientent soit en licence LAS soit en licence générale, soit dans un autre cycle licence.

(2) Les effectifs de la licence PASS ne sont pas intégrés dans les effectifs du MESR lors de la remontée SISE des effectifs en 2022/2023. Ils sont comptabilisés à l'université de Tours.

Dans l'attente de la création de la faculté de médecine ces étudiants sont recensés à l'UFR ST-Département Formation médicale dans l'application de gestion APOGEE.

Tableau 1ter : Evolution du nombre d'étudiants par niveau (hors UO-SISE)

Année universitaire N-1/N :	Composantes et site géographique	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Licence 2ème année LAS ↓		57	3	39
L2 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	3	39
L2 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Bourges	-	-	
L2 SV accès santé (LAS)	UFR ST-Orléans	53	Voir Tableau 1	Tableau 1
L2 Chimie accès santé (LAS)	UFR ST-Orléans	3	Tableau 1	Tableau 1
L2 Math accès santé (LAS)	UFR ST-Orléans	1	Tableau 1	Tableau 1
Licence 3ème année LAS ↓		5	1	6
L3 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Orléans	-	1	6
L3 STAPS Licence Accès Santé (LAS)	UFR ST-Bourges	-	-	
L3 SV accès santé (LAS)	UFR ST-Orléans	5	Tableau 1	Tableau 1
Total (hors UO-SISE)		62	4	45

Source : données transmises par le Département formation médicale, juin 2023, extrait CIOM-DFM

Total Département Formation Médicale (LAS-portail-PASS)	273	279	519
--	------------	------------	------------

2.1.2 Formation continue, apprentissage

Tableau 2 : Evolution du nombre d'Inscriptions Administratives (IA) principales par régime d'inscription (y compris LAS/portail/PASS), hors CPGE (en lien avec le tableau 1)

Année universitaire N-1/N :	2018/2019		2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023	
	Eff.	%								
Formation Initiale ⁽¹⁾	4 025	95%	4 033	95%	4 670	95%	4 809	95%	4 514	95%
Formation par apprentissage	119	3%	136	3%	183	4%	230	5%	220	5%
Formation continue (y c. contrat de professionnalisation)	73	2%	63	1%	55	1%	37	1%	32	1%

Source : Remontées SISE au 15 janvier de l'année N, inscriptions administratives principales hors CPGE, doctorat et auditeurs libres ; Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), [Documents annuels](#) mis à disposition sur l'intranet

(1) hors doubles inscriptions CPGE, doctorat et auditeurs libres, y compris en reprises d'études non financées.

Tableau 2 bis : Evolution du nombre d'étudiants dans les formations par apprentissage et noms des CFA gestionnaires

Nom du CFA	Nom de la formation	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
CFA des Universités	MASTER MIAGE	47	66	67	69
CFA des Universités	MASTER CHIMIE	7	10	10	17
CFA des Universités	MASTER FMB	14	13	11	18
CFA des Universités	MASTER ICMS	20	12	10	23
CFA des Universités	MASTER EMD	12	11	29	26
CFA des Universités	MASTER IEAP	17	19	20	23
CFA des Universités	MASTER AMVSL	-	-	16	14
CFA des Universités	MASTER APAS	-	-	21	20

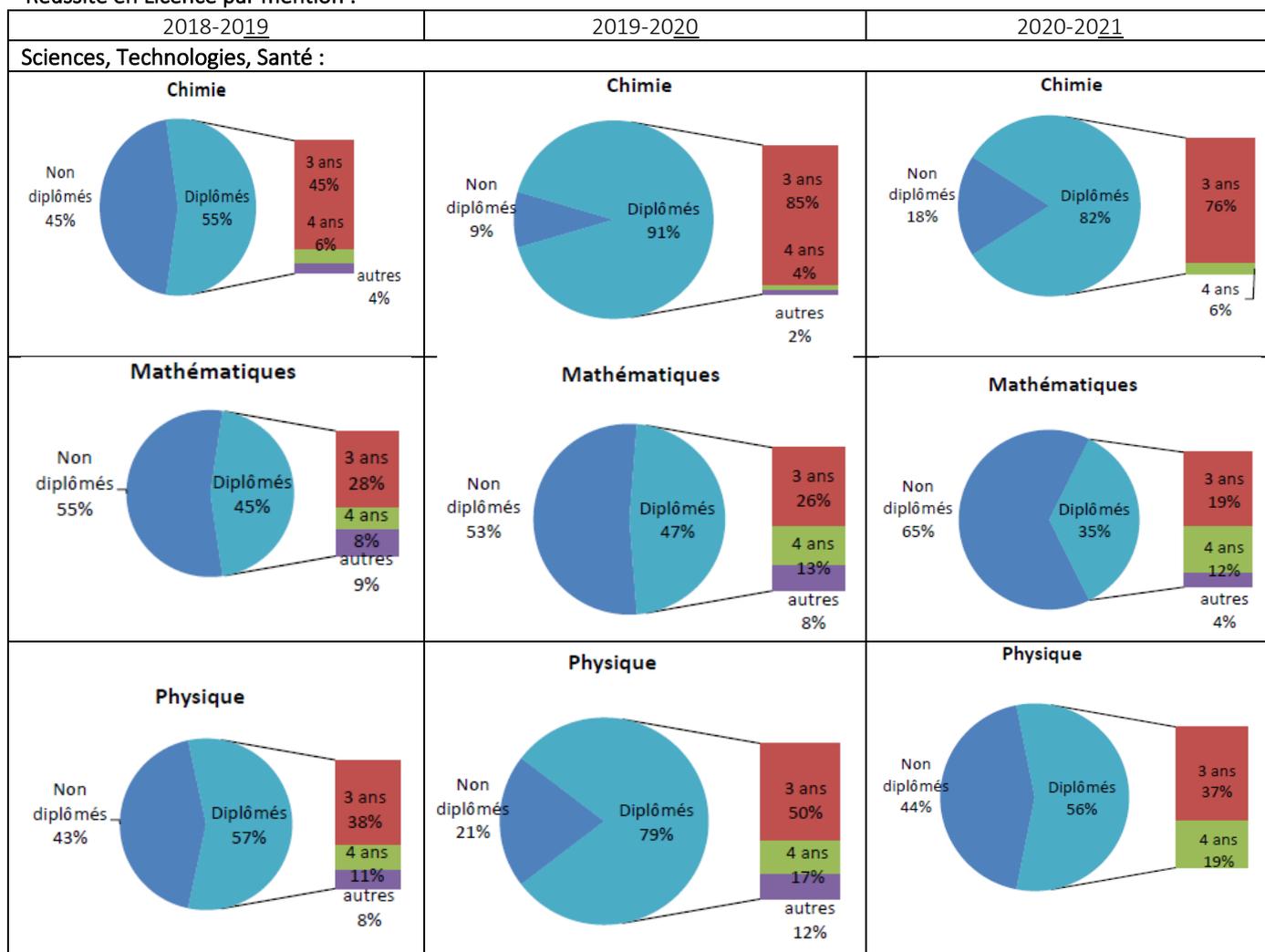
Source : UFR ST

2.1.3 Les taux de réussite

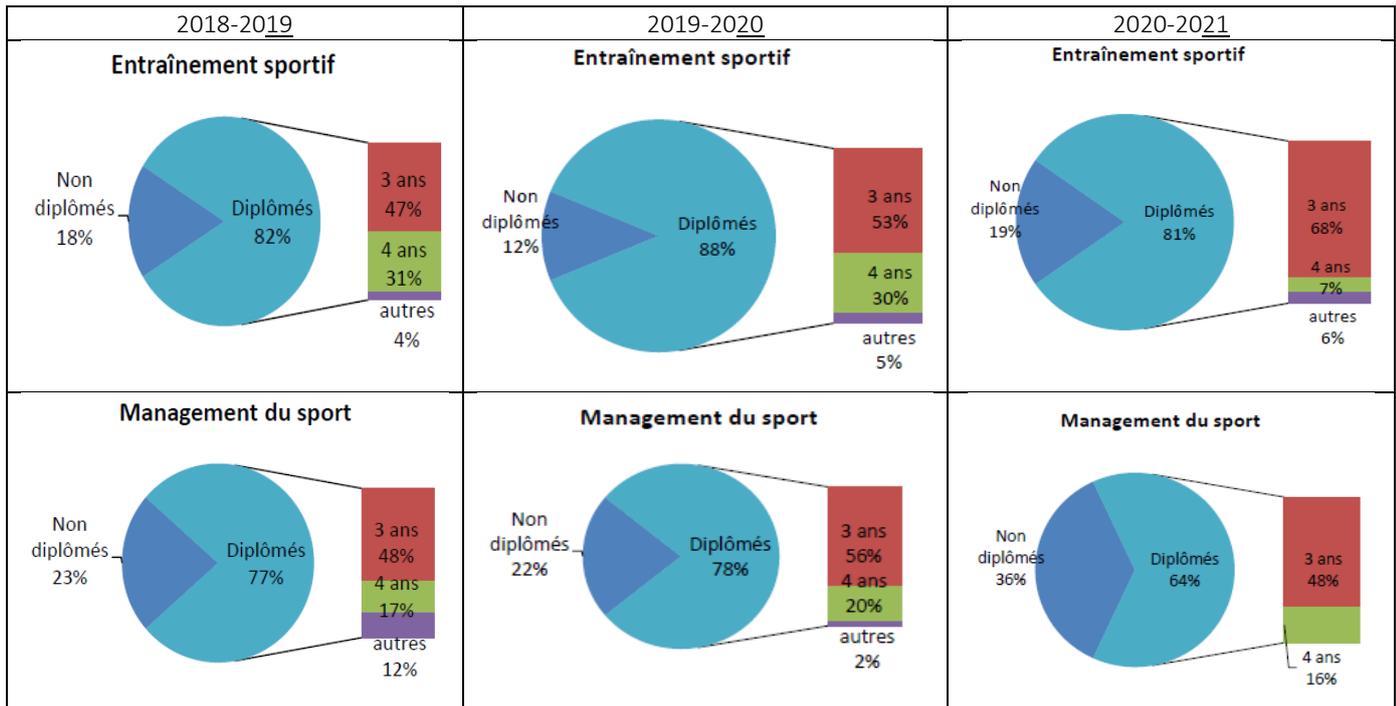
Source : OVE, [Tableau de bord annuel](#)

Calcul : Nombre d'étudiants titulaires d'un baccalauréat diplômés Licence l'année N divisé par le nombre d'étudiants titulaires d'un baccalauréat inscrits en 3^e année de licence l'année N.

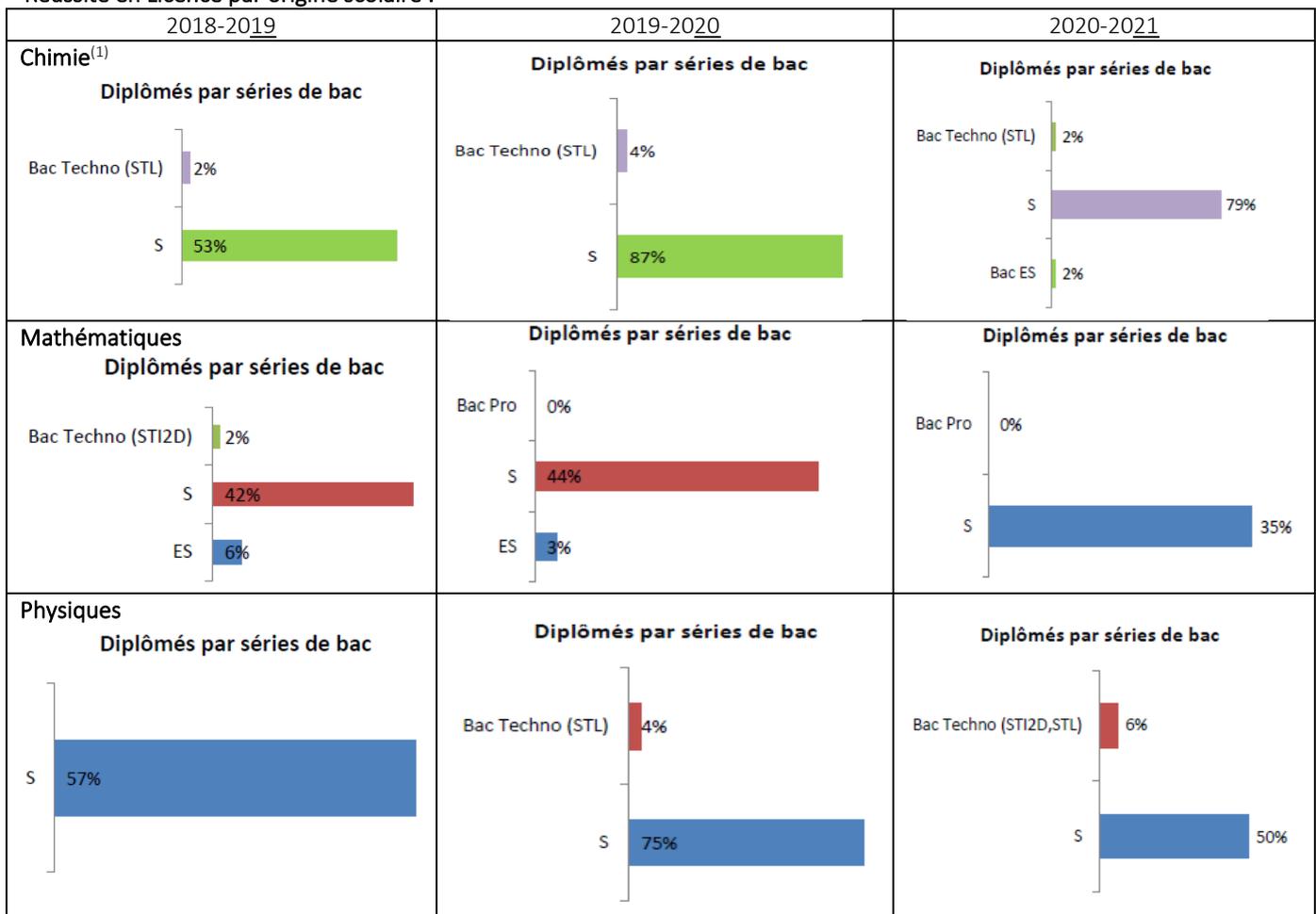
Réussite en Licence par mention :



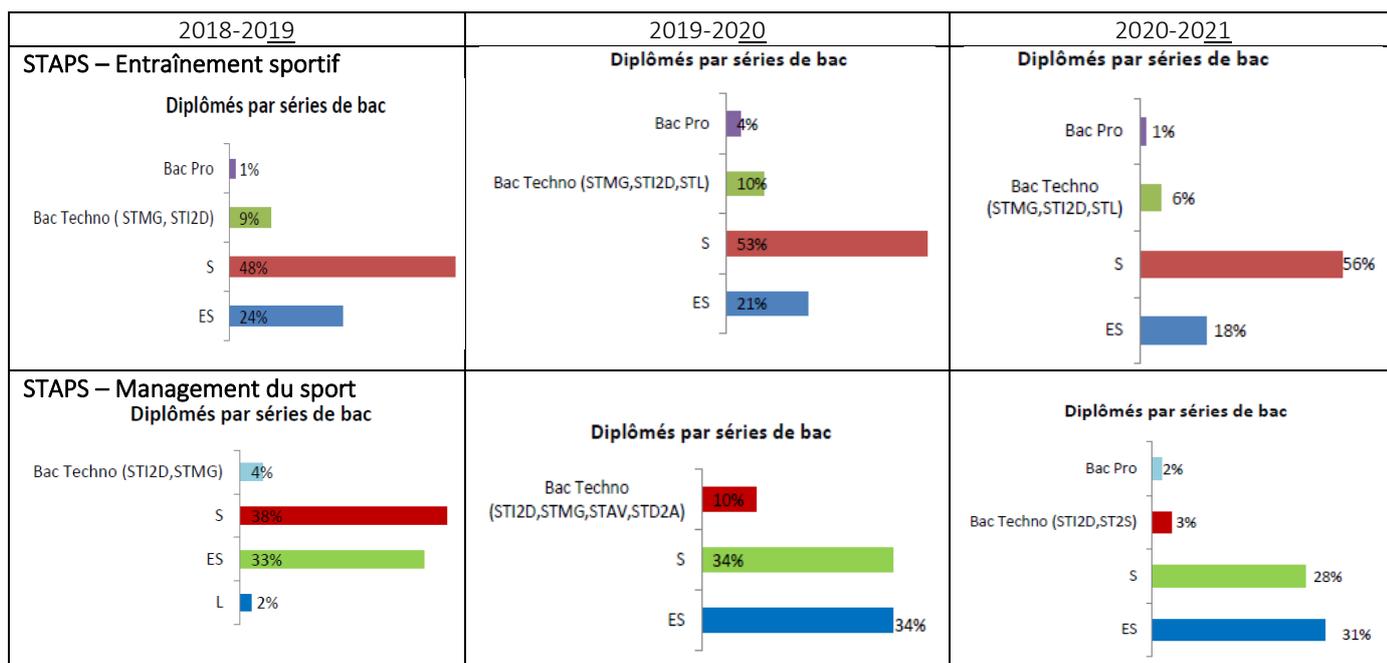




Réussite en Licence par origine scolaire :



2018-2019	2019-2020	2020-2021
<p>Sciences de la Vie Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Techno (ST2S, STAV, STL) 6%</p> <p>S 59%</p> <p>ES 1%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Pro 1%</p> <p>Bac Techno (STAV, STL) 6%</p> <p>S 71%</p> <p>ES 1%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Pro 0%</p> <p>Bac Techno (ST2S, STAE-A, STL) 5%</p> <p>S 64%</p> <p>ES 1%</p>
<p>Informatique Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Pro 1%</p> <p>Bac Techno (STG, STMG, STI2D) 10%</p> <p>S 57%</p> <p>ES 3%</p> <p>L 1%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Pro 3%</p> <p>Bac Techno (STMG, STI2D) 11%</p> <p>S 67%</p> <p>ES 2%</p> <p>L 1%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Pro 1%</p> <p>Bac Techno (HOT, STL, STMG, STI2D) 17%</p> <p>S 68%</p> <p>ES 1%</p>
<p>Sciences de la terre, de l'Univers et de l'Environnement Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Techno (STAV, STL) 7%</p> <p>S 89%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>S 94%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Techno (STMG) 7%</p> <p>S 87%</p>
<p>STAPS – Activités Physiques Adaptées Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Techno (G, ST2S, STL, STMG) 6%</p> <p>S 57%</p> <p>ES 18%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Techno (STAV, ST2S, STL, STI2D) 10%</p> <p>L 2%</p> <p>S 60%</p> <p>ES 13%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Pro 1%</p> <p>Bac Techno (F11P...) 8%</p> <p>L 1%</p> <p>S 49%</p> <p>ES 15%</p>
<p>STAPS – Education et Motricité Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Techno (STAV, STG, ST2S, STMG) 5%</p> <p>S 40%</p> <p>ES 22%</p> <p>L 2%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Pro 1%</p> <p>Bac Techno (ST2S, STI2D, STL, STMG, STT) 6%</p> <p>S 52%</p> <p>ES 24%</p> <p>L 4%</p>	<p>Diplômés par séries de bac</p> <p>Bac Pro 0%</p> <p>Bac Techno (STI2D, STL, STMG) 2%</p> <p>S 27%</p> <p>ES 11%</p> <p>L 0%</p>



(1) Exemple de lecture : Sur l'ensemble des étudiants inscrits en 3^{ème} année de Licence Chimie en 2018-2019, 53% sont titulaires d'un bac S et ont obtenu leur Licence Chimie en 2019.

Tableau 3-3 : Taux de réussite en Licence Professionnelle (LP)

	Année universitaire N-1/N :	2018/2019
	Année d'obtention N du diplôme :	2019
Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs		77,8%
Intervention sociale : Médiation par le sport		87,5%
Taux de réussite constaté		82,4%

Source : OVE

Calcul : Nombre de diplômés en Licence Professionnelle l'année N rapporté au nombre d'étudiants inscrits l'année N-1/N.

Tableau 3-3 : Taux de réussite en master

	Année universitaire N-1/N :	2018/2019	2019/2020
	Année d'obtention N du diplôme :	2019	2020
Agrosciences, environnement, territoire, paysage, forêt		95,0%	90,21%
Automatique, robotique		69,4%	56,25%
Chimie moléculaire		97,6%	95,21%
Informatique		75,9%	87,8%
Mathématiques appliquées, statistique		77,8%	68,75%
Mécanique		73,7%	80,95%

	Année universitaire N-1/N :	2018/2019	2019/2020
	Année d'obtention N du diplôme :	2019	2020
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises		98,0%	79,46%
Physique appliquée et ingénierie physique		100,0%	81,82%
Physique fondamentale et applications		69,2%	90,6%
Sciences du vivant		92,9%	100%
STAPS : Activité physique adaptée et santé		81,2%	90%
STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique		88,9%	82,33%
Taux de réussite constaté		87,7%	84,97%

Source : OVE

Calcul : Nombre de diplômés en master l'année N rapporté au nombre d'étudiants inscrits l'année N-1/N.

2.1.4 L'insertion professionnelle par diplôme

Tableau 4 : Taux d'Insertion Professionnelle (IP) par diplôme, diplômés 2019

Libellé du diplôme – <u>Licence professionnelle</u>	Nombre de diplômés interrogés	Taux de réponse ⁽¹⁾	IP à 18 mois ⁽²⁾	IP à 30 mois ⁽³⁾
Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	18	33,3%	50,0%	100%
Intervention sociale : Médiation par le sport	20	70,0%	100%	85,7%

Source : OVE

Précisions :

⁽¹⁾ Taux de réponse observé en retirant du nombre total de diplômés les étudiants ayant pour adresse fixe l'étranger et ne pouvant être retrouvés par l'adresse annuelle ou par email mais aussi ceux pour lesquelles les coordonnées n'étaient plus valides (adresse, téléphone...).

⁽²⁾ soit un taux d'insertion observé au 01/12/2020

⁽³⁾ soit un taux d'insertion observé au 01/12/2021

Libellé du diplôme – <u>MASTER</u>	Nombre de diplômés interrogés	Taux de réponse ⁽¹⁾	IP à 18 mois ⁽²⁾	IP à 30 mois ⁽³⁾
Agrosociétés, environnement, territoire, paysage, forêt	18	88,9%	93,3%	92,9%
Automatique, robotique	23	65,2%	92%	100%
Chimie moléculaire	38	68,4%	79%	100%
Informatique	22	81,8%	94%	100%
Mathématiques appliquées, statistique	5	100%	75%	75%
Mécanique	10	50%	100%	100%

Libellé du diplôme – <u>MASTER</u>	Nombre de diplômés interrogés	Taux de réponse ⁽¹⁾	IP à 18 mois ⁽²⁾	IP à 30 mois ⁽³⁾
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	46	63%	97%	100%
Physique appliquée et ingénierie physique	32	53,1%	58,8%	94,1%
Physique fondamentale et applications	8	87,5%	50%	75%
Sciences du vivant	20	60%	75%	100%
STAPS : Activité physique adaptée et santé	13	53,8%	71%	100%
STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique	23	82,6%	100%	89%

Source : OVE

Précisions :

⁽¹⁾ Taux de réponse observé en retirant du nombre total de diplômés les étudiants ayant pour adresse fixe l'étranger et ne pouvant être retrouvés par l'adresse annuelle ou par email mais aussi ceux pour lesquelles les coordonnées n'étaient plus valides (adresse, téléphone...).

⁽²⁾ soit un taux d'insertion observé au 01/12/2020

⁽³⁾ soit un taux d'insertion observé au 01/12/2021

2. 2 Bilan des moyens attribués

2.2.1 Personnels d'EC-E affectés à la composante (données paye décembre)

Tableau 5 : Répartition des personnels EC/E et assimilés ⁽¹⁾ (en ETP)

Année civile N (décembre) :	2018	2019	2020	2021	2022
Enseignants-chercheurs	164,28	165,34	169,30	171,60	172,80
Enseignants	28,60	27,40	29,42	28,40	26,20
ATERs et enseignants contractuels (ETP)	13,50	18,00	11,50	16,50	28,00
Dont ATER				8,00	16,00
Dont Enseignants contractuels CDD				8,00	9,50
Dont Enseignants contractuels CDI					1,00
Dont PAST				0,50	0,50
Dont Professeur Chaire supérieure					1,00
TOTAL (ETP)	206,38	210,74	210,22	216,50	227,0

Source : DRH, fichiers Kx, données paye de décembre

⁽¹⁾ Agents ayant une affectation dans la composante hors agents sur contrats de recherche et contractuels doctorants.

Les chiffres indiqués dans le tableau ne tiennent pas compte des décharges d'enseignement, des réductions de services ou des congés de maladie.

2.2.2 Personnels BIATSS affectés à la composante (données paye décembre)

Tableau 6 : Répartition des personnels BIATSS (en ETP)

Année civile N (décembre) :	2018	2019	2020	2021	2022	Juin 2023
BIATSS titulaires (ETP)	64,35	63,55	63,55	68,60	66,00	59,05
Catégorie A				10,00	11,00	6,8
Catégorie B				20,80	18,80	16,65
Catégorie C				37,80	36,20	35,6
BIATSS contractuels (ETP)	13,40	13,10	14,10	20,80	18,00	17,00
BIATSS contractuels (ETP) – CDD				18,80	16,00	15,00
Catégorie A				1,00	1,00	1
Catégorie B				5,00	5,00	4,5
Catégorie C				12,80	10,00	9,5
Apprenti				0	0	0
BIATSS contractuels (ETP) – CDI				2,00	2,00	2,00
Catégorie A				0	0	0
Catégorie B				1,00	1,00	1
Catégorie C				1,00	1,00	1
TOTAL ETP	77,75	76,65	77,65	89,40	84,00	76,05

Source : DRH, fichiers Kx, données paye de décembre, hors personnels de recherche

Ces données ne représentent pas les effectifs présents, mais les effectifs payés. Les personnels en remplacement peuvent être comptabilisés en double.

Tableau 6bis : Répartition des personnels BIATSS par filière et BAP (en ETP)

Année civile N (décembre) :	2021	2022	Juin 2023
AENES	15,60	14,40	12,2
ITRF	73,80	69,60	63,85
dont BAP A Science du Vivant	8,0	6,0	4,25
dont BAP B Sciences Chimiques et Sciences des Matériaux	7,0	7,0	5
dont BAP C Sciences de l'Ingénieur et Instrumentation Scientifique	5,0	4,0	2,9
dont BAP D Sciences Humaines et Sociales	0	0	0
dont BAP E Informatique, Statistiques et Calcul Scientifique	5,0	5,0	4,5
dont BAP F Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE	2,0	3,0	2
dont BAP G Patrimoine, Logistique, Prévention et Restauration	21,0	19,0	19
dont BAP J Gestion et Pilotage	25,80	25,60	26,2
TOTAL ETP	89,40	84,00	76,05

Source : DRH, fichiers Kx, données paye de décembre

2.2.3 Dotation Globale de Fonctionnement, en €

Tableau 7 : Evolution de la dotation de fonctionnement

Année civile N :	2019	2020	2021	2022	2023
Dotation au fonctionnement	417 000 €	519 000 €	538 000 €	543 000 €	400 000 €
Contribution au Plan de Retour à l'Équilibre (PRE)	4 739 €	5 607 €			
TOTAL	412 261 €	513 393 €	538 000 €	543 000 €	400 000 €

Source : Fichiers de notification aux composantes.

Tableau 7bis : Ressources propres et participation à la dynamique de l'établissement

Année civile N :	BI 2022	BI 2023	BR1 2023
Ressources propres	956 528 €	778 810 €	861 733 €
Participation à la dynamique de l'établissement	-191 306 €	-155 762 €	-172 347 €

Source : DAF

2.3 Les heures d'enseignement

Tableau 8 : Evolution du nombre d'heures réalisées

Année universitaire N-1/N :	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Heures de service	44 039	43 285	44 313	47 569	45 995
Heures Complémentaires	11 171	11 037	11 355	12 946	12 687
Vacations	9 754	7 384	6 881	7 964	9 393
Nombre d'heures réalisées (HETD)	64 964	61 706	62 549	68 479	68 075

Source : Tableau de bord Chargé de Mission Coordination des outils d'aide au pilotage en 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020 Système d'Information Décisionnel BO à partir de 2020/2021, date d'observation 15/10/N.

Tableau 9 : Evolution du budget alloué aux heures complémentaires et vacations

Année civile N :	2019	2020	2021	2022	2023	BI + BR
<i>Budget alloué Heures complémentaires et vacations</i>	719 000 €	658 000 €	676 000 €	683 000 €	618 000 €	684 339 €

Source : Daf, fichier de notifications

Tableau 10 : Evolution du montant des dépenses en heures complémentaires et vacations

Année universitaire N-1/N :	2018	2019	2020	2021	2022
Heures complémentaires	397 290 €	404 464 €	458 271 €	625 482 €	587 900 €
Vacations	503 539 €	386 560 €	366 817 €	410 408 €	513 738 €
<i>dont vacations non fonctionnaires</i>	325 711 €	259 119 €	271 872 €	277 301 €	370 702 €
<i>dont HC/VAC rappels N-1</i>	-	-	-	-	-
Total dépenses	900 828 €	791 024 €	825 088 €	1 035 890 €	1 101 638 €

Source : Pour les années 2018-2020, la répartition de la masse salariale a été faite en fonction des heures (Tableau de bord Chargé de Mission Coordination des outils d'aide au pilotage) et en fonction du taux de charges observé pour chaque composante.

Pour les années 2021 et 2022, la répartition a été réalisée sur la base des heures payées aux agents rattachés à la composante (retour KX) ce qui ne permet pas de prendre en compte la répartition des heures selon la composante de rattachement des enseignements dispensés. Un taux de charge moyen a été appliqué.

Tableau 11 : Evolution du nombre d'heures réalisées de la composante (en HETD) selon l'affectation de l'intervenant

Année universitaire N-1/N :	2019/2020	2020/2021	2021/2022
par des EC/E affectés à la composante au sein de la composante	49 499	54 654	52 462
par des EC/E d'une autre composante	6 169	5 861	6 220
par des vacataires de la composante	6 205	7 120	8 615
par des vacataires d'une autre composante	675	844	778
Nombre total d'heures réalisées (HETD)	62 549	68 479	68 075
<i>par des EC/E affectés à la composante dans d'autres composantes</i>	<i>5 147</i>	<i>6 408</i>	<i>6 423</i>
<i>par des vacataires affectés à la composante dans d'autres composantes</i>	<i>333</i>	<i>201</i>	<i>732</i>

Source : Tableau de bord Chargé de Mission Coordination des outils d'aide au pilotage en 2019/2020.

Système d'Information Décisionnel BO à partir de 2020/2021, date d'observation 15/10/N.

Précisions : EC/E quel que soit le statut (titulaire ou contractuel).

Tableau 12 : Evolution du potentiel d'enseignement net

Année universitaire N-1/N :	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Potentiel enseignants net (en HETD) <i>(décharges et réduction de services appliquées)</i>	43 655	44 016	42 889	48 367	47 068

Source : Données GOEPEC jusqu'en 2019/2020, Système d'Information Décisionnel BO à partir de 2020/2021

2.4 Masse Salariale

(pour information)

Tableau 13 : Dépenses de Masse Salariale Formation (hors HC et vacances), fonctions soutien et support de la composante, 2021

	Dépenses masse salariale
Masse salariale EC/E	11 413 239 €
Masse salariale BIATSS	4 697 616 €
TOTAL	16 110 855 €

Source : DRH, déversement de la paie, projet Connaissance des coûts 2021.

Les coûts imputables au domaine Recherche ne sont pas pris en compte.

2.5 Analyse des coûts

Tableau 14 : Coûts complets par étudiant et par an, 2021

Niveau de diplôme	Domaine disciplinaire	Coût complet par étudiant et par an
Licence	Mathématiques	4 368 €
Licence	Sciences de la terre et de l'univers	6 266 €
Licence	Physique chimie	5 176 €
Licence	Biologie	3 992 €
Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	3 683 €
Licence	Sciences et technologie de l'information et de la communication	3 778 €
Licence pro	Comportements sociaux	4 547 €
Licence pro	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	6 234 €
Master	Mathématiques	12 785 €
Master	Ingénierie et systèmes	4 070 €
Master	Physique chimie	11 576 €
Master	Biologie	8 379 €
Master	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	5 844 €
Master	Sciences et technologie de l'information et de la communication	5 944 €
Master	Agronomie, écologie, environnement	7 294 €

Source : DPPA, Données issues du projet Connaissance des coûts par activité, 2021

Tableau 14bis : Coût complet formation par heure d'enseignement, 2021

Niveau de diplôme	Domaine disciplinaire	Coût complet par heure
Licence	Mathématiques	379 €
Licence	Sciences de la terre et de l'univers	343 €
Licence	Physique chimie	425 €
Licence	Biologie	389 €
Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	276 €
Licence	Sciences et technologie de l'information et de la communication	323 €
Licence pro	Comportements sociaux	248 €
Licence pro	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	272 €
Master	Mathématiques	372 €
Master	Ingénierie et systèmes	354 €
Master	Physique chimie	404 €
Master	Biologie	395 €

Niveau de diplôme	Domaine disciplinaire	Coût complet par heure
Master	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	299 €
Master	Sciences et technologie de l'information et de la communication	309 €
Master	Agronomie, écologie, environnement	329 €

Source : DPPA, Données issues du projet Connaissance des coûts par activité (hors activités de recherche), 2021

2.6 Patrimoine

Tableau 15 : Répartition des m2 SHON sur les différents sites :

Localisation	Bâtiment - nom	2019 – m ² SHON	2022 – m ² SHON	
18 BOURGES	Bâtiment 3 de l'IUT		290	+ Amphi et salles banalisées partagés avec à l'IUT de Bourges
	Site du CREPS		<i>Non déterminé</i>	locaux et installations mis à disposition
28 CHARTRES	Pôle Universitaire d'Eure-et-Loir ⁽¹⁾	2 408	0	
45 ORLEANS - CAMPUS	3.I.A	4 318		
	Administration Sciences	1 492		
	Amphithéâtres	3 134		
	EGS	4 105		
	Michel Royer - aile Géosciences	1 828		
	I.C.O.A.	3 712		
	I.C.O.A. soute	96		
	LMBA	541		
	Mathématiques	2 791		
	Michel Royer - aile Biologie	4 342		
	Norbert Grelet Biochimie	2 316		
	Physique-Chimie ⁽²⁾	9 289		
	Pôle Chimie	2 898		
	Enseignement - Administration STAPS	5 102		
Gymnase	4 099			
Halle des sports	2 206			
		54 677	54 967	

Source : Direction du patrimoine – Enquête nationale des surfaces, M² transmis à France Domaine
Précision :

SHON : surface hors œuvre nette

(1) soit une occupation d'1/3 du bâtiment

(2) hors services centraux = 1 243 m²

2.7 Indicateurs

Tableau 16 :

Année civile N :	2018	2019	2020	2021	2022
Année universitaire N-1/N :	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
H/E	17	15	15	14	13
Heures de vacances / Nombre d'heures réalisées	15%	12%	11%	12%	14%
Heures de vacances / heures de service	22%	17%	16%	17%	20%
Nombre d'heures complémentaires / Potentiel net	26%	25%	26%	27%	27%
Nombre d'heures réalisées / Potentiel net	149%	140%	146%	142%	145%
Taux d'encadrement EC/E pour 100 étudiants * sans les doctorants	5,5	5,0	5,0	4,4	4,5
Nombre de BIATSS pour 100 étudiants	1,5	1,2	1,3	1,8	1,7
Nombre de BIATSS pour 1 000 HETD	0,8	0,8	0,9	1,3	1,2
Dotation HC et vacances / Dépenses HC et vacances	75%	91%	80%	65%	62%
Dotation fonctionnement / Nombre d'étudiants [Hors CPGE]	108	99	123	110	107

Sources : DPPA, directions, services de l'UO

Précision : Calcul indicateurs :

H/E : Heures réalisées Tableau de bord coordination des outils d'aide au pilotage / Nombre d'étudiants (IA) hors CPGE

Taux d'encadrement : [ETP EC/E/C (cf. partie 2.2.1) / Nombre d'étudiants IA hors CPGE (cf. partie 2.1.1)] * 100

Périmètre nombre de BIATSS : hors contrat recherche et contrats doctoraux depuis 2017/18.

PARTIE 3 : PROJET(S) DE LA COMPOSANTE

3.1 Bilan des projets 2018-2022 inscrits au CIOM

<u>Nom du projet</u>	<u>Statut à préciser</u>	<u>Commentaires de la composante</u>	<u>Observations de la gouvernance</u>
Réforme des statuts de l'UFR ST (pilotage)	En cours	La réforme des statuts de l'UFR a fait l'objet de l'activité d'un groupe de travail élu par les élus du conseil de gestion de l'UFR ST. Ce travail s'est échelonné sur un an et demi. Le document finalisé a été présenté aux élus du conseil de gestion et a fait l'objet d'un vote favorable le 16/06/2023.	La suite du processus passera par un vote au CSA en septembre 2023, puis par un vote au CA de l'Université.
Constitution des groupes de travail (pilotage)	Réalisé	3 groupes de travail ont été mis en place dès octobre 2021 sur la composante (groupe Réforme des Statuts, groupe Recherche, groupe Pédagogie qui fut remplacé par le groupe Réflexion Pédagogique).	Les missions des 3 groupes ont été validées par le Conseil de gestion de l'UFR.
Refonte de la L1 Portail Sciences (pilotage)	Réalisé	Mise en place de la direction du L1 Portail Sciences, avec un secrétariat L1 Portail Sciences pédagogique dédié (environ 1600 étudiants concernés).	
Création de 2 postes MCF dialogue DSG2 (pilotage)	Réalisé	Obtention de 2 postes de MCF pour le STAPS afin de développer le projet sur Bourges en lien avec la Présidence, puis le Rectorat, sur l'année 2021-22.	
Modification de la charte graphique et de la signalétique de l'UFR ST (pilotage)	réalisé	Nouvelle charte graphique et signalétique de l'UFR ST sur proposition du service VICI de la composante (validation printemps 2023).	
Aménagement des locaux du bâtiment 31A (patrimoine)	Réalisé	Sur demande explicite des responsables du Pôle informatique, la direction a contribué à un nouvel aménagement plus convivial du Rez-de-Chaussée du bâtiment 31A (mobilier) (2022).	
Campagne de remplacement et installation de nouveaux vidéoprojecteurs (patrimoine)	En cours	Remplacement et installation de nouveaux vidéoprojecteurs et écrans (bâtiments 31A, EGS, Norbert Grelet et Michel Royer).	Bâtiments EGS, Norbert Grelet, Michel Royer réalisés.

Contribution à la remise en place des barrières sur les parkings 3IA et Norbert Grelet (patrimoine)	Réalisé	Contribution à la remise en place des barrières sur les parkings 3IA et Norbert Grelet en lien avec la direction du Patrimoine.	Finalisation en juin 2023.
Entretien des locaux (peinture - vitres) (patrimoine)	En cours	Rénovation des bâtiments Physique-Chimie, Michel Royer (peintures), STAPS (pare-soleils métalliques), Mathématiques (vitres).	
Re-lancement du Forum Etudiants – Entreprise de l’UFR (pilotage)	Réalisé (le dernier, le 18 novembre 2022)	Re-lancement du Forum Etudiants – Entreprise de l’UFR-ST (environ 45 entreprises présentes)	
Réforme de l’offre des Portails L1 Sciences (formation)	En cours	Réforme de l’offre des Portails L1 Sciences (finalisation conseil de gestion de l’UFR le 29/06/23).	
Blended Intensive Program (formation)	Réalisé (février 2023)	Organisation d’un Blended Intensive Program au sein de la composante, piloté par le directeur adjoint Hugues Portier, dans le cadre du projet ATHENA.	
Projet de plateforme en expérimentation animale et éthologie sur animalerie Recherche + formation continue en expérimentation animale (formation)	Ajourné	Ajourné du fait de la perte de l’agrément de l’animalerie Recherche du bâtiment Physique -Chimie (courant 2022).	La composante reste attachée à ce projet au moins sur le volet formation. <i>L’UO s’engage à accompagner ce projet à travers le recrutement d’un responsable animalerie et la réalisation de travaux.</i>
Travaux du bâtiment administratif de l’UFR (patrimoine et pilotage)	Non réalisé	Les travaux du deuxième étage du bâtiment administratif de l’UFR ont pris du retard. Ils débiteront probablement début 2024.	L’objectif est de concentrer l’ensemble des services administratifs de la composante sur un même site.

3.2 Présentation des nouveaux projets

Pour chaque projet, communiquer les éléments suivants sur une fiche reprenant les éléments ci-dessous (dupliquer la fiche autant de fois que nécessaire) :

- nom du projet
- numéro(s) des axes stratégiques auxquels le projet participe
- descriptif du projet
- indicateurs et cibles proposés

<u>Nom du projet</u>	<u>Numéro des axes stratégiques</u>	<u>Descriptif du projet</u>	<u>Indicateurs</u>
Rénovation du sol du gymnase Universitaire (patrimoine et formation)	4 et 6	Rénovation du sol du gymnase Universitaire (début du chantier : le 11 décembre 2023) (durée du chantier : environ 4 semaines). Mise en place d'une nouvelle résine et nouveaux marquages colorés.	Impact sur les formations en STAPS et les activités SUAPSE. Remise aux normes de sécurité.
Travaux d'optimisation des conditions de vidéo-projections dans les amphithéâtres 2 et 3 du bloc Sciences (formation et patrimoine)	4 et 6	Modification des conditions de vidéo-projections dans les amphithéâtres 2 et 3 du bloc Sciences.	Optimisation des conditions d'enseignement des CMs.
Création d'une salle de réalité virtuelle (formation)	3, 4, 6	Création d'une salle de réalité virtuelle pour nouveaux enseignements en STAPS, Chimie, Biologie-Biochimie, Informatique (première tranche fin 2023).	Aspect innovant sur les formations des Pôles disciplinaires dédiés.
Aménagement de salles de TD supplémentaires (patrimoine et formation)	4, 6	Aménagement de la salle Prestige (bloc amphithéâtre Sciences) et création d'une salle de TD Master en bâtiment Michel Royer.	Augmentation des effectifs de salles de TD disponible.
Remise aux normes de l'animalerie d'enseignement en bâtiment Michel Royer (patrimoine et formation)	4, 6	Remise aux normes de l'animalerie d'enseignement en bâtiment Michel Royer.	Relance des TPs dans les formations concernées (L3, Master). Possibilité d'envisager des modules de formation initiale et continue en expérimentation animale.
Travaux du bâtiment administratif de l'UFR (patrimoine et pilotage)	4, 5	Les travaux de réaffectation de locaux (appartements devenant des bureaux) du 2 ^{ème} étage du bâtiment administratif de l'UFR débuteront début 2024.	Identité de lieu pour la sphère administrative de la composante. Impact sur le pilotage.
Travaux de rénovation du 2 ^{ème} étage du bâtiment Physique - Chimie et du 1 ^{er} étage du bâtiment 3IA en lien	4	Travaux de rénovation du 2 ^{ème} étage du bâtiment Physique - Chimie et du 1 ^{er} étage du bâtiment 3IA en lien avec la direction du Patrimoine.	Amélioration des conditions de travail (sols, bureaux, peintures).

avec la direction du Patrimoine.			
Innovations pédagogiques (formations STAPS)	3, 6, 7	-mise en place de l'approche par compétences (spécificité Pôle STAPS); création de la mention Master Entraînement et optimisation de la performance sportive, création d'un parcours spécifique Analyse de la performance au sein de la Mention Licence Entraînement Sportif sur le site du CREPS de Bourges (pôle STAPS).	Indicateurs pédagogiques.
Innovations pédagogiques (formations Biologie-Biochimie)	3, 6, 7	Création d'une licence 3 Professionnelle en apprentissage dans le domaine de l'Entomologie (porteur : Pr Géraldine Roux).	Indicateurs pédagogiques.

L'UO s'engage à accompagner ce projet et à le soutenir auprès du CFA U.

Innovations pédagogiques	3, 6	Développement du projet Minerve : lien formation – recherche.	Indicateurs pédagogiques.
Innovations pédagogiques (formations Informatique)	3, 6, 7	Projet de création d'une double licence Informatique-Economie- Gestion en lien avec l'UFR DEG pour septembre 2025.	Indicateurs pédagogiques.

L'UO s'engage à accompagner ce projet qui a été déposé dans le cadre du COMP.

3.3 Présentation de la nouvelle offre de formation

Présentation sous forme de tableau de l'évolution de l'offre et focus sur les nouveautés

Dans le tableau : Liste des diplômes avant/après accréditation (par mention et parcours)

*préciser si formation bi-domaine ou co-accréditée

Liste des diplômes 2018-2023	Liste des diplômes 2024-2028
<p><u>L1 Portails Sciences 3 disciplines</u></p> <p>Portail 1 phys-math-info</p> <p>Portail 2 math-phys-chimie</p> <p>Portail 3 phys-math-sdv (fermé)</p> <p>Portail 4 chimie-math-info (fermé)</p> <p>Portail 5 chimie-phys-sdv</p> <p>Portail 6 sdv-math-info (fermé)</p> <p>Portail 7 sdv-sdt-phys (fermé)</p> <p>Portail 8 sdv-math-sdt</p> <p>Portail 9 sdv-chimie-math (fermé)</p> <p>Portail 10 sdv-chimie-info (fermé)</p> <p>Portail 11 sdv-sdt-chimie</p> <p>Portail 12 sdv-sdt-info (fermé)</p> <p>Portail 13 sdt-math-info (fermé)</p> <p>Portail 14 sdt-phys-chimie</p> <p>Portail 15 math-info-éco</p> <p>Portail 16 sdv-chimie-sante</p> <p>Portail 17 math-phys-sante</p> <p>Portail 18 math-info-sante</p>	<p><u>L1 Portails Sciences 2 disciplines</u></p> <p>Portail MI (Mathématique, Informatique)</p> <p>Portail MP (Mathématique, Physique)</p> <p>Portail MÉ (Mathématique, Économie)</p> <p>Portail PC (Physique, Chimie)</p> <p>Portail CSv (Chimie, Sciences de la Vie)</p> <p>Portail CSt (Chimie, Sciences de la Terre)</p> <p>Portail CvS (Sciences de la Vie, Santé)</p> <p>Portail PS (Physique, Santé)</p> <p>Portail MS (Mathématique, Santé)</p> <p>Portail CS (Chimie, Santé)</p>
<p><u>Licence Sciences de la Vie</u></p> <p><u>4 parcours :</u></p> <p>BBMC Biologie et Biochimie Moléculaire et Cellulaire</p> <p>BOPE Biologie des Organismes et des Populations</p> <p>SVT Sciences de la Vie et de la Terre</p> <p>PLURI (L2 à L3) remplacé par PPPE depuis 2020/2021 dès L1. L3 = dernière année en 2022-2023</p> <p>PPPE (L1 à L3) (<i>ouverture L3 à la rentrée 2023</i>)</p>	<p><u>Licence Sciences de la Vie</u></p> <p><u>4 parcours :</u></p> <p>BBMC Biologie et Biochimie Moléculaire et Cellulaire</p> <p>BOPE Biologie des Organismes et des Populations</p> <p>SVT Sciences de la Vie et de la Terre</p> <p>PPPE (L1 à L3) (<i>ouverture L3 à la rentrée 2023</i>)</p>

Liste des diplômes 2018-2023	Liste des diplômes 2024-2028
<p>Master Agrosiences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt</p> <p><u>2 parcours :</u></p> <p>BIGG Biologie Intégrative et Changements Globaux</p> <p>FMB Forêts et Mobilisation des Bois</p>	<p>Master Agrosiences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt</p> <p><u>2 parcours :</u></p> <p>BIGG Biologie Intégrative et Changements Globaux</p> <p>FMB Forêts et Mobilisation des Bois</p>
<p>Master Sciences du Vivant</p> <p><u>2 parcours :</u></p> <p>BBMC Biologie et Biochimie Moléculaire et Cellulaire co-diplômation avec Zagreb (Croatie)</p> <p>MESC2A Management des Entreprises de la Santé, de la Cosmétique et de l'Agro-Alimentaire</p> <p>M2 proposé en apprentissage – gestion UFR DEG</p>	<p>Master Sciences du Vivant</p> <p><u>2 parcours :</u></p> <p>BBMC Biologie et Biochimie Moléculaire et Cellulaire co-diplômation avec Zagreb</p> <p>MESC2A Management des Entreprises de la Santé, de la Cosmétique et de l'Agro-Alimentaire</p> <p>M2 proposé en apprentissage – gestion UFR DEG</p>
	<p>Licence 3 professionnelle Entom'AID - Mention "Valorisation des Agro-ressources. Entomologie Appliquée, Innovante et Durable</p> <p>en apprentissage</p> <p>avis favorable CFA-U et HCERES</p>
<p>Licence Chimie</p> <p><u>3 parcours :</u></p> <p>CITC Chimie pour l'Innovation Thérapeutique et Cosmétique</p> <p>Parcours renforcé Chimie & Sciences de la Vie</p> <p>PLURI (L2 à L3) remplacé par PPPE depuis 2020/2021 dès L1. L3 = dernière année en 2022-2023</p> <p>PPPE (L1 à L3) (<i>ouverture L3 à la rentrée 2023</i>)</p>	<p>Licence Chimie</p> <p><u>3 parcours :</u></p> <p>CITC Chimie pour l'Innovation Thérapeutique et Cosmétique</p> <p>Parcours renforcé Chimie & Sciences de la Vie</p> <p>PPPE (L1 à L3) (<i>ouverture L3 à la rentrée 2023</i>)</p>
<p>Master Chimie Moléculaire</p> <p><u>3 parcours :</u></p> <p>COT Chimie Organique Thérapeutique co-diplômation avec l'université Jajellone en Pologne.</p> <p>SQCA Stratégie et Qualité en Chimie Analytique avec l'université Jajellone en Pologne. (M2 <i>proposé en formation initiale et en alternance</i>)</p> <p>BC Bioactifs et Cosmétiques (M2 <i>uniquement – proposé en formation initiale et en alternance</i>)</p>	<p>Master Chimie Moléculaire</p> <p><u>3 parcours :</u></p> <p>COT Chimie Organique Thérapeutique avec l'université Jajellone en Pologne.</p> <p>SQCA Stratégie et Qualité en Chimie Analytique avec l'université Jajellone en Pologne. (M2 <i>proposé en formation initiale et en alternance</i>)</p> <p>BC Bioactifs et Cosmétiques (M2 <i>uniquement – proposé en formation initiale et en alternance</i>)</p>

CMI CITC Chimie pour l'Innovation Thérapeutique et Cosmétique (L1 à M2)	CMI CITC Chimie pour l'Innovation Thérapeutique et Cosmétique (L1 à M2)
Liste des diplômes 2018-2023	Liste des diplômes 2024-2028
Licence Informatique <u>2 parcours en L3</u> Ingénierie MIAGE	Licence Informatique <u>2 parcours en L3</u> Ingénierie MIAGE
Master informatique	Master informatique
Master MIAGE (<i>formation proposée en formation initiale et en alternance</i>) <u>2 parcours en M2</u> : SIR – Systèmes d'Information Répartis SIMSA – Systèmes d'Information des Métiers du Social et de l'Assurance	Master MIAGE (<i>formation proposée en formation initiale et en alternance</i>) <u>2 parcours en M2</u> : SIR – Systèmes d'Information Répartis SIMSA – Systèmes d'Information des Métiers du Social et de l'Assurance
Licence Mathématiques	Licence Mathématiques
CMI Ingénierie Ingénierie Statistique des Données et Modélisation (IsDem) (L1 à M2)	CMI Ingénierie Ingénierie Statistique des Données et Modélisation (IsDem) (L1 à M2)
Master Mathématiques Appliquées Statistiques (MAS) co-diplômation avec le Master "Mathématiques et applications" de l'Université de Sciences Naturelles de Hô-Chi-Minh-Ville et avec le Master "Laurea Magistrale di Matematica" de l'Université de Ferrara en Italie.	Master Mathématiques Appliquées Statistiques (MAS) co-diplômation avec le Master "Mathématiques et applications" de l'Université de Sciences Naturelles de Hô-Chi-Minh-Ville et avec le Master "Laurea Magistrale di Matematica" de l'Université de Ferrara en Italie.
Master Mathématiques Approfondies (à Tours)	Master Mathématiques Approfondies (à Tours)
Master MARS (<i>Gestion Polytech à compter du 1^{er}/09/2023</i>)	
Préparation agrégation mathématiques	Préparation agrégation mathématiques
Licence Physique	Licence Physique ? avis défavorable HCERES
Master Physique Appliquée et Ingénierie Physique (PAIP) <u>2 parcours en M2</u> : ICMS Instrumentation Contrôle et Management des systèmes EMD Expertise, Métrologie et Diagnostic	Master Physique Appliquée et Ingénierie Physique (PAIP) <u>2 parcours en M2</u> : ICMS Instrumentation Contrôle et Management des systèmes EMD Expertise, Métrologie et Diagnostic

Liste des diplômes 2018-2023	Liste des diplômes 2024-2028
Master Phyfa Physique Fondamentale & Applications (Phyfa) <u>2 parcours en M2 :</u> MR Matières et Rayonnements SSA Space Sciences and Applications <i>Coopération Master-doctorat avec l'universita di Napoli et La scola superior Meridionale di Napoli</i>	Master Phyfa Physique Fondamentale & Applications (Phyfa) <u>2 parcours en M2 :</u> MR Matières et Rayonnements SSA Space Sciences and Applications <i>Coopération Master-doctorat avec l'universita di Napoli et La scola superior Meridionale di Napoli</i>
Master Mécanique (Gestion Polytech à compter du 1^{er}/09/2023)	
L1 LAS STAPS-Santé (STAPS = Sciences & Techniques des Activités Physiques et Sportives)	L1 LAS STAPS-Santé (STAPS = Sciences & Techniques des Activités Physiques et Sportives)
Licence STAPS : Management du Sport	Licence STAPS : Management du Sport
Licence STAPS : éducation et motricité (ÉM)	Licence STAPS : éducation et motricité (ÉM)
Licence STAPS : Entraînement Sportif (ES)	Licence STAPS : Entraînement Sportif (ES) Ouverture Parcours spécifique à Bourges : Analyse de la performance
Licence STAPS : activité physique adaptée et santé (APA-S)	Licence STAPS : activité physique adaptée et santé (APA-S)
Master APA-S Activité Physique Adaptée et Santé <i>M2 proposé en alternance et en formation initiale</i>	Master APA-S Activité Physique Adaptée et Santé <i>M2 proposé en alternance et en formation initiale</i>
Master AMVSL Aménagement, Management Valorisation des Structures de Loisirs <i>M2 proposé en alternance et en formation initiale</i>	Master AMVSL Aménagement, Management Valorisation des Structures de Loisirs <i>M2 proposé en alternance et en formation initiale</i>
Master IEAP Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique <i>M2 proposé en alternance et en formation initiale</i> <u>2 parcours :</u> ERGOMOT : Ergonomie et Motricité SMSP2R : Système Musculo-Squelettique Pathologie, Rééducation et ré-athlétisation	Master IEAP <i>M2 proposé en alternance et en formation initiale</i> <i>M2 proposé en alternance et en formation initiale</i> <u>2 parcours :</u> ERGOMOT : Ergonomie et Motricité SMSP2R : Système Musculo-Squelettique Pathologie, Rééducation et ré-athlétisation
	MASTER EOPS Entraînement et Optimisation de la performance sportive
DU Préparation Mentale	DU Préparation Mentale

Liste des diplômes 2018-2023	Liste des diplômes 2024-2028
LP DSMS Développement et Médiation par le Sport (non ouverte en 2022/2023 et en 2023/2024)	LP DSMS Développement et Médiation par le Sport ? Avis défavorable HCERES
LP Management du Sport (non ouverte en 2022/2023 et en 2023/2024)	LP Management du Sport ?
DFGSM Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (1^{ère} et 2^{ème} années)	DFGSM Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (1^{ère} à 3^{ème} années)
Master MEEF Maths	Master MEEF Maths
MEEF Physique/Chimie M1	MEEF Physique/Chimie M1
MEEF SVT M1	MEEF SVT M1
MEEF EPS M1	MEEF EPS M1